

C O M P T E R E N D U

Etaient présents :

Mrs GLEMOT Etienne, PERRAULT Eugène, CHALET Daniel, Mmes HAMARD Marie-Claude, Mrs ROUSSEAU Jean-Paul, BOURGEOIS Michel, Mme CHARRAUD Isabelle, Adjoint, M. BONSERGENT Jean-François, Mmes BAUDEY Véronique, LEJOLY Aline, JAMET Marie, ROBIN Anne, M. GABORIAUD Bernard, CROSVILLE Isabel, Mrs PARE Joël, MUHAMMAD Nooruddine, Mme ORHAN Annie, Mr SAULOUP Hugues, Mme PRAT Isabelle, Mr COULAS Frédéric, Mmes MELLIER Nicole, FOUCHER Christelle, Mrs RENOU Emmanuel, SIRJEAN Benjamin, BUREAU Arnaud, Mme Céline POMMIER.

Etait excusée :

▪ Mme Virginie COCHARD, qui avait donné pouvoir à Mme M. Claude HAMARD

Secrétaire de séance : M. Benjamin SIRJEAN

Assistait également à la réunion : Mme M. Christine JEMIN (Directrice des Services)

Présentation d'un organisme extérieur et partenaire avant l'ouverture du conseil :

La séance a débuté par la présentation par Mme FABRE (Responsable de la Circonscription d'Action Sociale de Segré) des missions et de la composition de son équipe. Elle était accompagnée des 2 assistantes sociales qui interviennent sur le Lion (Mme Billon et Mme Lefaucheux) ainsi que Mme Dasilva (puéricultrice). Ce service est un service du Conseil Général, qui est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale départementale. Cette circonscription couvre 68 communes (les communes du Pays + St Clément de la Place), elle compte 43 personnes avec 9 métiers différents.

Constats présentés par les assistantes sociales et la puéricultrice : loyers très élevés – population de plus en plus importante venant de l'agglomération angevine – présence de « travailleurs pauvres » (avec un travail mais n'arrivant plus à faire face à leurs charges) – familles en situation difficile (nombreux surendettements) – manque de structures « relais » par rapport à la jeunesse et à l'insertion – difficultés psychologiques et psychiatriques – difficultés pour modes de garde des enfants.

Les travailleurs sociaux ne peuvent intervenir qu'avec l'adhésion des familles, sauf en cas de danger pour la personne ou les enfants.

Il est proposé à la collectivité de travailler sur une « charte de coopération » qui pourrait être signée entre la circonscription et le CCAS.

Ouverture de la séance par M. le Maire à 21 H 10.

➤ Information sur la démission d'un Conseiller Municipal

M. le Maire annonce que Mme Florence AUGEREAU a présenté sa démission de Conseillère Municipale. M. le Secrétaire Général de la Préfecture a accepté la démission en qualité d'Adjointe.

M. le Maire remercie Mme AUGEREAU du travail qu'elle a mené depuis son élection et lui souhaite bonne chance pour la poursuite de ses activités.

Il remarque que le renouvellement fort du conseil, 21 sur 27, a conduit plusieurs personnes à devenir directement adjoint sans avoir pu bénéficier d'un mandat de rodage. L'investissement est important pour un poste d'adjoint, surtout quand il faut en parallèle s'occuper d'enfants en bas âge.

➤ Mise en place du nouveau Conseiller Municipal

Conformément à l'article L 270 du code électoral, dans les communes de plus de 3.500 habitants, la réception de la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

A ce titre, M. le Maire accueille, en son nom et celui du Conseil Municipal, Mme Céline POMMIER, en qualité de Conseillère Municipale. Il rappelle qu'un calage est nécessaire pour l'organisation au sein des commissions.

➤ Définition du nombre d'Adjoints au sein du bureau municipal avec l'ordre sur le tableau et les indemnités de fonction (votes).

M. le Maire propose au vote : le nombre d'Adjoints et le montant des indemnités de fonction.

Il rappelle également que les arrêtés de délégations restent les prérogatives du Maire.

- ❶ Nombre d'Adjoints et ordre du tableau

M. le Maire propose que le nombre d'Adjoint passe de 8 à 7 et que Isabelle CHARRAUD passe de 8^{ème} à 7^{ème} Adjoint.

Adoption à l'unanimité.

2 Montant des indemnités de fonction

M. le Maire rappelle que le Conseil avait voté en mars dernier une indemnité de 90 % au Maire et 80 % aux 8 Adjoint, que la somme des indemnités des adjoints correspond à 6 adjoints.

Il propose désormais que l'indemnité du Maire reste à 90 % et que celle des 7 Adjoint passe également à 90 %, voir tableau infra. Gain pour la collectivité par rapport à la situation antérieure d'environ 1.000 euros.

	taux maxi/ IB 1015	indemnité maxi brute / mois	taux appliqué	indemnité brute perçue / mois	indemnité brute perçue / an	budget / an	indemnité nette perçue / mois
maire	55%	2 057,69 €	90%	1 851,92 €	22 223,05 €	22 223,05 €	1 666,73 €
adjoint	22%	823,08 €	90%	740,77 €	8 889,26 €		666,69 €
7 adjoints						62 224,85 €	
conseiller	6%	224,48 €	10%	22,45 €	269,38 €		242,44 €
18 conseillers						4 848,77 €	

budget global 89 296,67 €

Adoption à l'unanimité

M. le Maire donne quelques informations sur la répartition des délégations et précise que la commission « Vie Associative » sera confiée à Mme Isabelle CHARRAUD qui en est d'accord.

Une répartition des différents dossiers sera annoncée en fin de semaine, avec une partie confiée à la commission « Communication » de M. Bourgeois, notamment les opérations liées à l'animation et la promotion de la ville.

Les dossiers suivis jusqu'à ce jour par Mme Charraud seront répartis dans les commissions de M Perrault « Patrimoine » et M Chalet « Voirie – urbanisme – vie économique ».

➤ **Approbation du compte rendu de la séance du Conseil du 8 septembre 2008**

Adoption à l'unanimité.

➤ **Adoption de l'ordre du jour de la séance**

M. le Maire propose d'ajouter les points suivants :

- décision modificative n°1 – budget assainissement – amortissement subventions années passées.

- assainissement – durée amortissement des travaux
- décision modificative n°4 – budget général – transfert travaux SIEML
- décision modificative n°5 – budget général – transfert crédits entre sections et au sein de la section investissement – travaux patrimoine
 - association L'UNION – subvention complémentaire
 - stade – supports publicité – MGS
 - avenue des Accacias – fosses pour arbres – devis MOREAU
 - contribution SIEML – candélabres abris bus – près Landes 5 (route d'Angers)
 - station épuration – lancement consultation pour choix maître d'oeuvre

Et de reporter les points suivants :

- Bâtiment ENFANCE JEUNESSE – Validation du Dossier de Consultation des Entreprises et consultation des entreprises
- Transformation réseau assainissement – Validation du Dossier de Consultation des Entreprises et consultation des entreprises.
- Ecole E. Girard – Sté HOBARD – acquisition lave-vaisselle

Adoption à l'unanimité.

➤ **Agenda du Maire**, notamment informations sur :

- Le Plan Départemental de l'Habitat : à compter de janvier 2009 – contractualisation triennale entre le Conseil Général et la Communauté de Communes sur l'extension de l'habitat dans la commune.

- Mise en vente de la Maison Familiale des Sources : en vente depuis septembre 2008. La commune est attachée au devenir de ce bâtiment. Souhait d'accompagner sa conversion.
- SISTO – Présentation TEOM-REOM – poursuite de la réflexion sur 2 années
- Rencontre avec le Député-Maire Marc Laffineur à Pruillé – en présence des Adjointes du canton : réflexion sur le projet de loi supprimant la fin du FCTVA.
- Prévoir rencontre avec voisins de la future ZAC de la Grée.

➤ **Agenda M. J.François Bonsergent – Conseiller Général**

⇒ **COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION**

Rapporteur : JP ROUSSEAU

♦ **dossiers FINANCES :**

☞ **Redevance assainissement 2009**

M. Rousseau annonce que la SAUR demande à la commune de fixer sa redevance assainissement pour 2009 avant le 1^{er} novembre 2008. Pour ce faire, une présentation de l'ébauche du compte administratif 2008 et une autre du budget primitif 2009 ont été présentées à la commission FINANCES.

Il est proposé d'appliquer une augmentation de 15 % sur la part communale.

Il est rappelé que la part communale ne représente que 20 % de la facture globale, soit pour une consommation moyenne de 40 M3/an/personne, l'augmentation de 15 % représente une augmentation de 5 €/an/personne.

Adoption à l'unanimité.

☞ **Demandes de l'école maternelle E. Girard – matériel**

Dans le cadre de l'enveloppe allouée chaque année en investissement, Mme la Directrice demande d'inscrire les dépenses suivantes : 3 écrans 17" – CAMIF – 389,70 € HT // 1 appareil photo numérique – CAMIF – 139 € HT // 2 lots de 10 nattes – BOURRELIER – 350 € TTC

☞ **Autorisation permanente et générale de poursuites par voie de commandement délivrée au Receveur Municipal**

M. Rousseau expose à l'Assemblée que les poursuites exercées par le Comptable pour le recouvrement des produits locaux doivent être autorisées par l'ordonnateur (la commune). Pour ce faire, il est proposé de prendre une délibération dans ce sens.

☞ **Indemnité de Conseil du Receveur Municipal**

Un arrêté interministériel autorise les comptables du Trésor à percevoir une indemnité de conseil des communes et établissements publics locaux. Suite aux prestations de conseil fournies par Mme Chatton, il est proposé d'accorder une indemnité de conseil au taux de 100 % à savoir 816,44 € brut et une indemnité de confection des documents budgétaires de 45,73 € brut.

Adoption à l'unanimité pour les 3 points.

☞ **Décision modificative n° 1 – budget assainissement – amortissement subventions années précédentes :**

D 023 « virement à section investissement »	+ 25 031,75 €
D 040 « opération d'ordre entre sections »	+ 25 031,75 €
R 021 « virement de la section fonctionnement »	+ 25 031,75 €
R 042 « opération d'ordre entre sections »	+ 25 031,75 €

☞ **DCM pour amortissement travaux sur 50 ans, soit pour 2008 : 31 184,35 €**

☞ **Décision modificative n° 4 – budget général – transfert travaux SIEML**

2 types de mouvement : au sein de la même section de fonctionnement (un article à l'autre) et d'une section à l'autre

D 011 « charges à caractère général »	- 18 895 €
D 023 « virement section investissement »	- 52 521 €
D 65 « Autres charges gestion courante »	+ 71 416 €
D 23 « Immobilisations en cours »	- 52 521 €
R 021 « virement section fonctionnement »	- 52 521 €

☞ **Décision modificative n° 5 – budget général – transfert crédit pour acquisition lave-vaisselle**

2 types de mouvement : transfert au sein de la section investissement + transfert de la section d'investissement vers la section de fonctionnement

D 2313 « immo en cours »	- 17 940 €
D 6152 « entretien bâtiments »	+ 17 940 €
D 2313 « immo en cours »	- 11 960 €

D 2188 « autres immo »	+ 11 960 €
D 023 « virement section invest »	- 17 940 €
R 021 « virement à la section fonctionnement »	- 17 940 €

Adoption à l'unanimité

☛ **Subvention complémentaire – Association L'UNION**

Rappel de l'historique de cette association par M. Perrault. L'organisation du bal du 14 juillet a été confiée, par la commune, à cette association. Afin de faire face aux dépenses occasionnées par cette manifestation, l'UNION demande un complément de 275 € sur le budget 2008.

Adoption à l'unanimité.

◆ **dossiers PERSONNEL :**

☛ **Contrat à durée déterminée – service administratif**

Devant la surcharge de travail et pour permettre à certains agents de poser leurs congés, M. Rousseau explique que M. le Maire a signé un CDD de 4 mois, à Mademoiselle Rachel GADBIN, à compter du 13 octobre 2008. Sa mission : accueil physique et téléphonique – secrétariat – mise en place de tableaux pour suivi gestion du personnel.

☛ **BTS par alternance – accueil mairie**

Julie HENRY est arrivée ce lundi 6 octobre pour une durée de 2 ans dans le cadre de sa formation. Elle sera présente une semaine sur deux, comme précédemment Julie DIVRY, Léa BOSSE et Sandrine BOISRAME.

☛ **Acquisition tenues de travail – service technique**

Devis de la Sté Heulin ROUSSEAU – 1 276,11 € HT

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT - SOLIDARITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : J. PARE

Animation vacances de Noël pour réalisation de cartes de vœux à l'attention des personnes visitées cet été par le CCAS (réalisation qui pourrait être confiée aux bénévoles du CCAS et enfants des centres de loisirs). // 8 et 9 novembre : banque alimentaire – prochainement réunion de préparation avec les communes voisines // Téléthon : 5 et 6 décembre « La Force c'est Nous » - 9 octobre : réunion de préparation // La Semaine Bleue : 20 au 27 octobre en lien avec le club « Rencontres et Loisirs » : projection le 21 octobre, à la Maison de Retraite, d'un film sur un voyage au TOGO // Bal des enfants à la salle E. Joulain le dimanche 26 octobre.

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : I. CROSVILLE

Point sur les activités d'été // Etude de la demande de l'OGEC concernant le matériel informatique pour le Bii // Information sur la contrat tremplin avec le hand-ball et la Région // Réflexions menées au niveau de la future construction du bâtiment ENFANCE JEUNESSE, et notamment par rapport aux extérieurs (visite prévue à la Maison de Juvardail) // Projet éducatif des associations : la commune pourrait être associée à ces réflexions // Informations sur la Semaine de l'Enfance // Réflexion à mener sur le devenir de la salle M. Richard // Activités à mettre en place pour les jeunes ados // Contrat tremplin multi-associatif : heures mises à disposition d'autres associations.

M. le Maire remercie le club de hand de mettre à disposition d'autres associations un certain nombre d'heures de l'animateur.

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – TOURISME – RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : A. BUREAU

Nombre restreint de participants (autres réunions à la même heure) // Thématique du bulletin : le bâtiment ENFANCE JEUNESSE // Statistiques du site INTERNET // Exposition MAINE SCIENCES – expo sur l'eau du 20 au 24 octobre – mise à disposition par la commune d'un branchement et du quai – l'association se charge de la communication // Dossier des illuminations en cours – illumination du 01/12/2008 au 05/01/2009 // **Présentation de l'œuvre de M. Roger ESSEL le samedi 8 novembre salle David d'Angers.**

Travaux de la prochaine commission : cartes de vœux // enveloppes P.A.P. // réflexions sur l'après-midi récréatif récompenser les illuminations //

M. Bourgeais informe qu'il a rencontré le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre du diagnostic qu'il a réalisé sur l'hôtellerie de plein air. La restitution officielle est fixée le 8 octobre. Sur 50 campings audités, 10 pourraient bénéficier d'aides à hauteur de 30 %. Le Lion d'Angers ferait partie de ces 10 lauréats. Une prochaine rencontre devra être organisée afin de connaître les conditions d'obtention de ces aides.

⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE – SPORT ET CULTURE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : B. SIRJEAN

Rencontre avec les responsables du club d'athlétisme – Jérémie CAURRETE a un profil d'encadrant multisports // Date pour la rencontre prochaine des associations : vendredi 7 novembre à 20H30 à la salle David d'Angers.

⇒ COMMISSION AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION ET SECURITE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : I. CHARRAUD

Habillage des transformateurs suivants : celui proche de la Maison Funéraire et celui près des toilettes publiques du Square des villes jumelées // Réflexion sur l'aménagement du rond point de la Grosse Pierre : pergola en fer forgé avec aménagement de pierres (proposition de J. François Bossé) // Calvaire chemin des 3 Piliers – entretien par l'association « Amis des chapelles et calvaires » // Signalisation complémentaire à prévoir // Voyage des Maisons Fleuries – environ 40 personnes – voyage très intéressant / visite près de l'église et sur la place du Champ de Foire vers 22H afin d'étudier les éclairages, en présence du SIEML et de l'entreprise JURET.

☛ Avenue des Accacias – fosses pour arbres –

Devis MOREAU : 2 532 € HT

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION PATRIMOINE

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : H. SAULOUP

Visite de la Perception en présence de Mme Chatton – Visite de l'église et de la salle sous l'église (voir pour un éventuel aménagement) – Visite de la salle près du porche 7, place de l'Eglise – Visite du mini-golf et du camping // Etude des différents devis en section de fonctionnement.

☛ Stade – support panneaux publicitaires (12)

Devis MGS – 1 548 € HT

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – URBANISME – VOIRIE ET RESEAUX

➤ *Résultat du travail de la commission*

Rapporteur : N. MUHAMMAD

Etude des demandes d'urbanisme // Projet de vente d'un terrain de 15.000 m² à un promoteur privé // Requête d'un voisin par rapport à une construction // Points « publicité » par rapport à un nouveau commerce (autorisation temporaire de 15 jours et limité à 5 panneaux) // Modification du Plan d'Occupation des Sols (clôture des offres le 12 novembre) // Décision de la Communauté de Communes d'implanter une zone industrielle communautaire sur la zone 2NAYc en bordure de rocade – réflexion avec le Conseil Général pour bénéficier d'aides – zone d'entrée de la commune – aménagement à préserver // Etude avec Habitat 49 pour la zone de l'Impasse de la Petite Chaussée – implantation de HLM // Travaux réseau assainissement – avenue des Tilleuls et autres voies – travaux prévus au printemps 2009 – réunion avec les riverains le 14 novembre à 20H30 salle E. Joulain. // Effacement des réseaux avec le SIEML – travaux programmés de juin 2009 à juillet 2010 // Achat de terrains en cours pour implantation future station épuration // Fin des travaux de la Résidence T. Forestier – mars 2009 // Dossier raccordement assainissement HARAS – dossier en cours // Inauguration prochaine de la Maison Funéraire // Début construction HLM en novembre 2008 au Bocage // Le 4 octobre dernier : visite avec le cabinet BESNIER de certaines de leurs réalisations – prévoir 2 rencontres à moyen terme

☛ Contribution SIEML – candélabres abris bus – près Landes 5

Montant du devis - 4.460,16 €

☛ Station épuration – lancement consultation pour choix maître d'oeuvre

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à lancer une consultation pour le choix du maître d'œuvre de la future station d'épuration. Procédure : marché négocié.

☛ **Etude de sols pour les travaux de transformation du réseau assainissement**

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à lancer une consultation pour le choix d'un cabinet chargé de l'étude de sols.

Adoption à l'unanimité sur ces 3 points.

M. le Maire donne quelques dates à noter sur les agendas.

Clôture de la séance à 23H.